



COMMUNE DE HANGENBIETEN

Nombre de conseillers élus :
19
Conseillers en exercice :
19
Conseillers présents :
17
Date de convocation :
20/01/2021

Compte-rendu de la séance du 26 janvier 2021 à 20h00

Les membres du conseil municipal de Hangenbieten se sont réunis à l'espace culturel, Allée Charles Frédéric Gerhardt le mardi 26 janvier 2021 sous la présidence de M. Laurent ULRICH, Maire de Hangenbieten

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Adoption du PV du 7 décembre 2020*
- 2- *Modification des statuts de SIVU Les Châteaux*
- 3- *Chaises Salle des Fêtes*
- 4- *Commission travaux rénovation de bâtiments : - Transformation en commission extra communale
- Intégration Christiane LEHRER, architecte*
- 5- *Remplacement diverses VMC*
- 6- *Echanges sur la Zone à Faibles Emissions*
- 7- *Point d'information : Fiche de transparence sur les indemnités des élus*
- 8- *Point d'information : Appel à candidature, participation citoyenne métropolitaine*
- 9- *Point d'information : Présentation des données chiffrées 2020 en amont du vote du budget*
- 10- *Point d'information : Réflexion commune sur l'avenir des bâtiments communaux*
- 11- *Point d'information : Lancement de la rénovation de la voirie Les Coteaux et de la ruelle de l'angle, remplacement des lampadaires Les Coteaux*
- 12- *Point d'information : Dossier contentieux avec un propriétaire sur les Coulées de boues 2016*
- 13- *Point d'information : Recrutement : Secrétaire de Mairie*
- 14- *Point d'information : Informations EMS / Conférence des Mairies*

Présents : M. ULRICH Laurent — Mme JERNASZ Séverine — M GALMICHE Damien — ~~Mme ROTT Nicole~~ — M. KELLER Frédéric — Mme MEYER Danielle — Adjointes ; M. HUBER Hervé — Mme BEGIC Morgane — M. CACHOT Romain — Mme LEIPP-KIEFFER Christelle — M. LANGENBRONN Alain — Mme RIEFFEL Emilie — M. SCHOCH-Fabrice — Mme SCHWING Sandra — M. GLOECKLER Philippe — Mme BALZER-WEBER Marie — Mme GRETHEL Christel — M. ONNIS Antony
Formant la majorité des membres en exercice

Excusée : Mme ROTT Nicole a donné pouvoir à Mme JERNASZ Séverine

Absent non excusé : M. BIETH André

Secrétaire de séance : Mme JERNASZ Séverine

1. Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2020

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 décembre 2020 est **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ** par les conseillers municipaux présents lors de cette réunion.

2. Modification des statuts de SIVU Les Châteaux

Le siège du SIVU les Châteaux est à ce jour à la mairie de Hangenbieten 4 rue du 14 juillet 67980 Hangenbieten.

Le Président étant le Maire de Achenheim et la secrétaire du SIVU, Mme TUSHA ayant quitté ses fonctions à la mairie de Hangenbieten, il est proposé de transférer le siège à la mairie de Achenheim au 7 rue des Tilleuls 67204 ACHENHEIM.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-20,

Vu la fusion de l'Eurométropole de Strasbourg avec la Communauté de Communes Les Châteaux prononcée par arrêté du Préfet en date du 21 octobre 2016 avec effet au 1er janvier 2017

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 portant création du syndicat intercommunal à vocation unique Les Châteaux.

Vu la délibération du 15 novembre 2016 du comité directeur du SIVU les Châteaux adoptant les statuts

Vu la délibération du 19 janvier 2019 du comité directeur de SIVU les Châteaux modifiant les statuts précisant que la construction de bâtiments liée à l'extension des sites périscolaires est à la charge des budgets communaux concernés

Le comité directeur décide de modifier l'article 4 comme suit :

Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Achenheim 7 rue des Tilleuls, 67204 ACHENHEIM

Autorise le Président :

- à notifier la présente délibération aux maires des communes membres du SIVU les Châteaux aux fins d'adoption par les conseils municipaux de délibérations concordantes.
- à demander à Madame la Préfète du Bas-Rhin de prendre l'arrêté de modification statutaire correspondant.
- à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

3. Chaises Salle des Fêtes

Un état des lieux a été fait sur le stock de chaises actuellement en état dans la salle socioculturelle.

Entre ce stock et le besoin maximum de chaises pour les manifestations, il faudrait acheter un complément de 30 à 40 chaises pour refaire l'appoint.

Le meilleur devis que nous avons trouvé est de 3 135 € TTC pour 50 chaises soit 63 € la chaise auprès de FPC à Sainte Marie aux Chênes.

Adopté à l'unanimité

4. Commission travaux rénovation de bâtiment

Actuellement, cette commission est composée uniquement de membres du conseil municipal, les membres sont Damien, Frédéric, Danielle, Fabrice, Emilie et Antony.

Mme LEHRER Christiane, habitante du Flocken, et entre autres, architecte de formation, a proposé ses services bénévoles.

Monsieur le Maire souhaite ouvrir cette commission et la transformer de ce fait en commission extra communale, afin de pouvoir accueillir des personnes hors conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

5. Remplacement diverses VMC

Nous avons constaté que les VMC du Hall des Sports, des salles de Musique et local pompiers, ainsi que la VMC dans les vestiaires du foot sont hors d'usage depuis plusieurs années. Nous allons devoir procéder à leur remplacement afin d'éviter les risques de moisissures par exemple.

Plusieurs entreprises ont été consultées pour effectuer des devis.

Le meilleur devis représente une dépense de 3 894 € TTC. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider le changement des VMC défectueuses pour une dépense maximum de 3 894 € TTC.

Adopté à l'unanimité

6. Echanges sur la Zone à Faibles Emissions

Nous avons actuellement des échanges dans les différentes instances de l'EMS sur la mise en place de cette ZFE. Il y a certes une obligation européenne, et nationale pour réduire la pollution de l'air que respirent nos concitoyens. Ensuite il y a les modalités, le timing.

Avant les élections, la municipalité strasbourgeoise et l'exécutif de l'EMS avait défini un timing de sortie du diesel, qui semble être le responsable de tous les maux.

Le projet de zone à faibles émissions élargie annoncé par l'Eurométropole de Strasbourg

Comme 19 territoires en France, l'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée à lancer le déploiement d'une Zone à Faibles Émissions Mobilité. Les délibérations des 23 et 27 septembre 2019 annonçaient les calendriers suivants :

Le calendrier de déploiement proposé en 2019 sur le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg et incluant le réseau autoroutier :

Au 1er janvier 2021 : interdire les véhicules sans vignette Crit'Air.

Au 1er janvier 2022 : interdire les véhicules Crit'Air 5.

Entre 2023 et 2030 : interdire les véhicules Crit'Air 4, Crit'Air 3 et Crit'Air 2 sur le territoire de l'Eurométropole.

Le calendrier de déploiement proposé sur le périmètre de Strasbourg :

Au 1er janvier 2021 : interdire les véhicules sans vignette Crit'Air.

Au 1er janvier 2022 : interdire les véhicules Crit'Air 5.

Au 1er janvier 2023 : interdire les véhicules Crit'Air 4.

Au 1er janvier 2024 : interdire les véhicules Crit'Air 3.

Au 1er janvier 2025 : interdire les véhicules Crit'Air 2.

En raison de la crise sanitaire et du report des élections municipales de mars 2020, ainsi que de la volonté du nouvel exécutif d'engager une concertation citoyenne sur les alternatives à mettre en œuvre, l'interdiction des véhicules sans vignette Crit'Air n'aura pas lieu au 1er janvier 2021 mais sera mise en œuvre à l'horizon 2022.

7. Point d'information : Fiche de transparence sur les indemnités des élus

Dans un objectif de transparence, la loi n° 2019-1461 dite loi "Engagement et Proximité" a instauré, pour les communes, les EPCI à fiscalité propre, et les départements et les régions, l'obligation

d'établir chaque année, avant l'examen du Budget, un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient l'ensemble des élus siégeant au sein de leur conseil (articles 92 dernier alinéa et 93 de la loi).

Les sommes annoncées doivent être en brut et avant impôts

Fonctions	Rémunération brute par mois
Adjoints au Maire	770,10 €
Maire de la commune de Hangenbieten	2 006,93 €
Conseiller à l'Eurométropole de Strasbourg	1 089,03 €
Vice-Président au SIVU de Achenheim	336,82 €

8. Point d'information : Appel à candidature, participation citoyenne métropolitaine

participer.eurometropole-strasbourg.eu'. On the right, there is an illustration of five diverse people standing and talking. A speech bubble above them asks 'Vous souhaitez participer aux grands enjeux de l'agglomération?'."/>

Strasbourg.eu
Eurométropole C

Quelles politiques publiques pour notre territoire?

Rejoignez le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg pour son nouveau mandat (2021-2026)

Je candidate du 15 février au 7 mars sur participer.eurometropole-strasbourg.eu

Vous souhaitez participer aux grands enjeux de l'agglomération?

Le Conseil de développement sera renouvelé d'ici le printemps prochain, la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Mme Pia IMBS, souhaite que cette instance citoyenne soit la plus représentative et diverse possible.

En particulier, il serait important que des citoyens de chacune des 33 communes qui forment notre territoire trouvent leur place dans cet espace de démocratie locale.

Conformément à la délibération adoptée au Conseil de l'Eurométropole du 18 décembre 2020, le groupe de travail composé de représentants des différents groupes politiques a commencé ses travaux le 21 décembre. Il lui reviendra de définir les critères de choix des membres et les modalités de l'appel à candidature, puis de valider la liste finale des membres du Codev qui sera proposée à la présidente de l'Eurométropole vers la fin mars 2021.

La campagne de candidature débutera le 15 février et sera clôturée le 7 mars.

9. Point d'information : Présentation des données chiffrées 2020 en amont du vote du budget

Les élus ont échangé sur les grandes masses que constituent les comptes de la commune afin d'analyser les capacités financières de la commune pour l'avenir.

Plusieurs dépenses d'investissement ont été reportées comme la rénovation de la Mairie, l'achat de terrains pour traiter la problématique des coulées de boues, la rénovation du presbytère catholique ainsi que le remboursement d'un prêt « TVA ».

Le tout pour une somme totale de 600 000 € (300 000 € de travaux reportés et 300 000 € de remboursement de TVA).

La situation à fin décembre 2020 laisse apparaître en tenant compte de ces reports un excédent global de 690 000 € dont les 300 000 € de prêt remboursé en mai 2021.

Beaucoup de sujets sont à l'étude, comme les locaux du périscolaire et le dossier de la salle socio-culturelle (très peu utilisable tel quel).

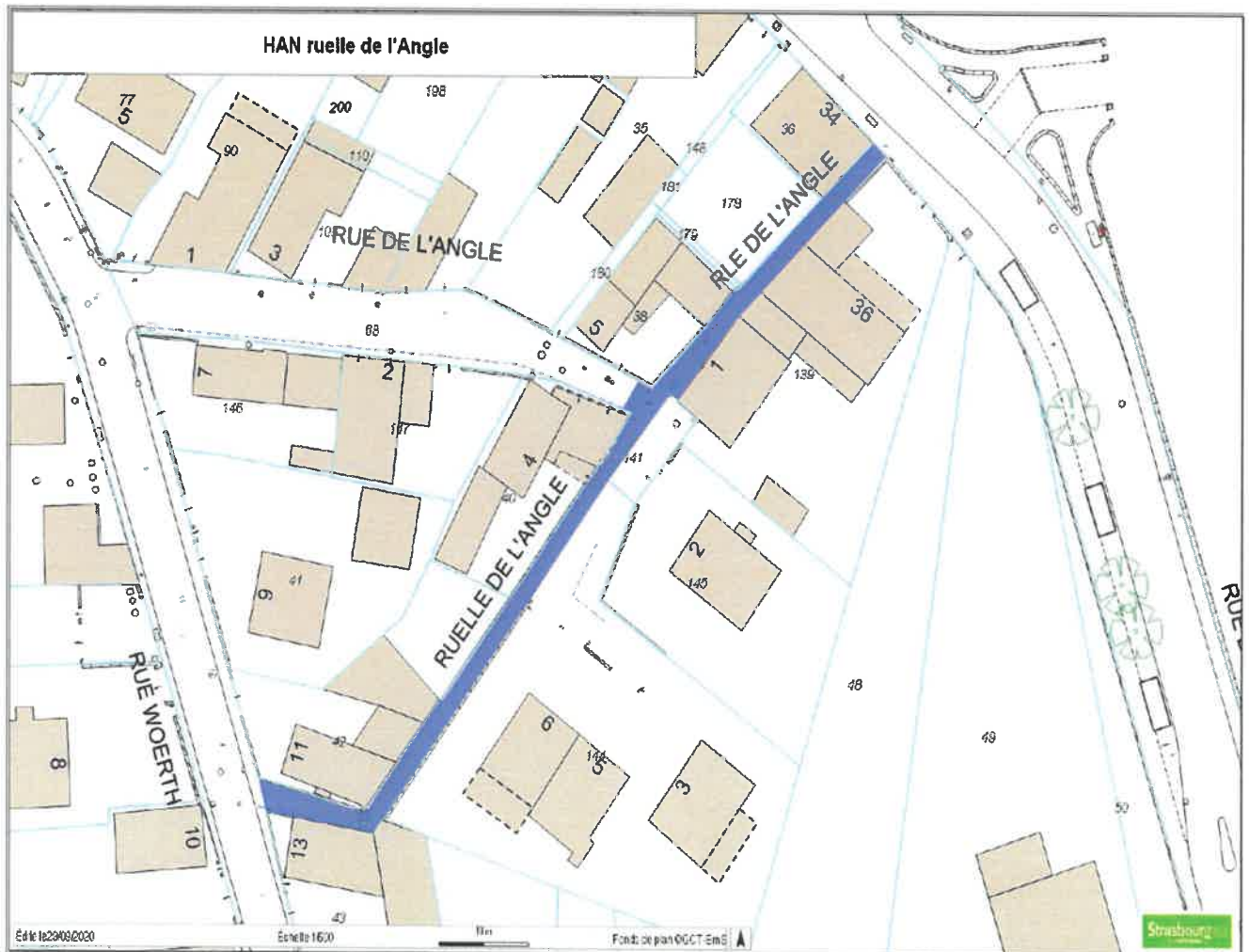
10. Point d'information : Réflexion commune sur l'avenir des bâtiments communaux

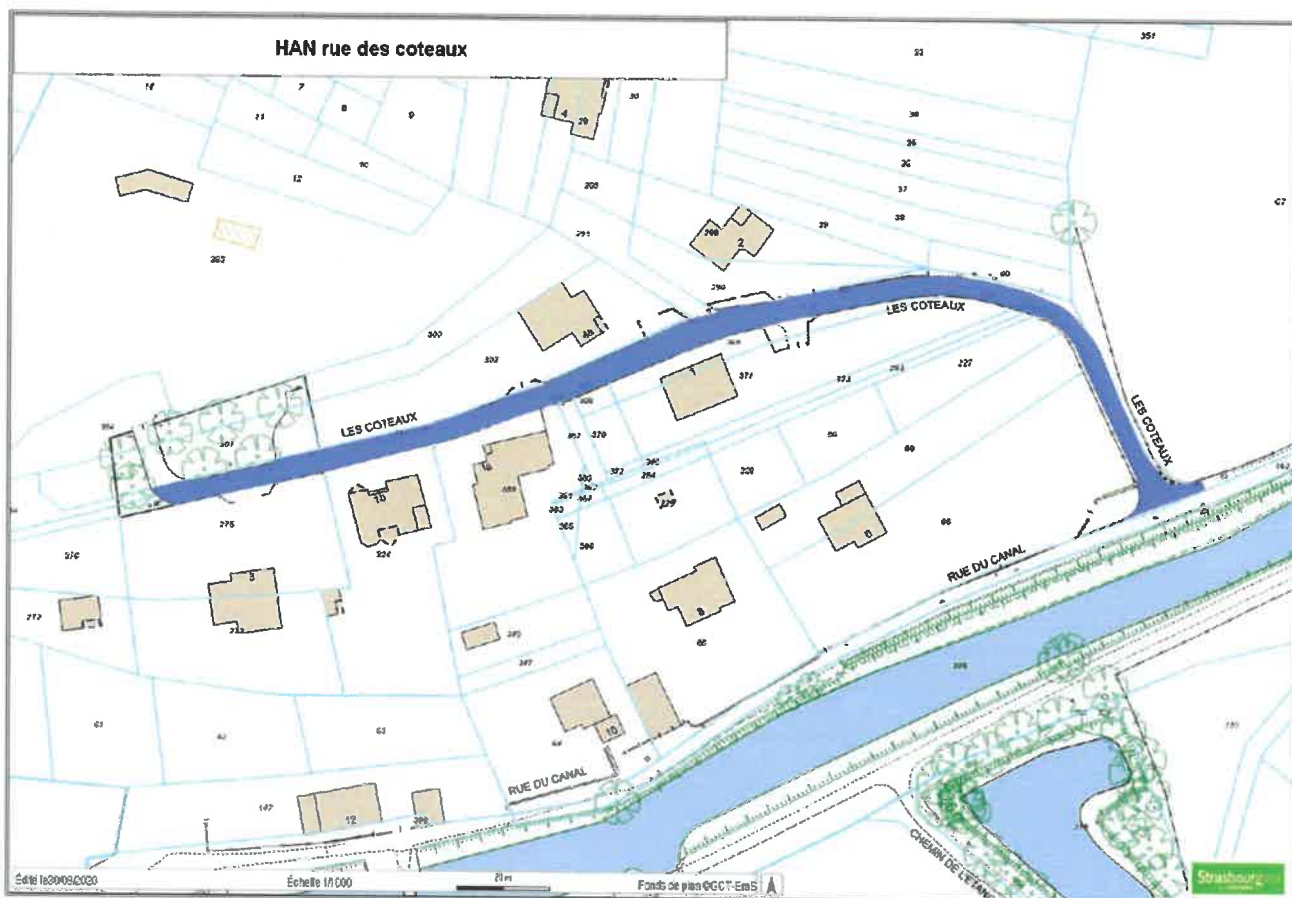
Une réflexion commune est en cours sur l'avenir des bâtiments suivants :

- Périscolaire
- Salle des fêtes
- Ancienne école
- Salles école mairie
- Etages mairie

11. Point d'information : Lancement de la rénovation de la voirie Les Coteaux et de la ruelle de l'angle, remplacement des lampadaires Les Coteaux

Les services Voiries de l'Eurométropole de Strasbourg nous ont présenté les travaux à venir :





12. Point d'information : Dossier contentieux avec un propriétaire sur les coulées de boues de 2016

Nous avons été destinaire d'un courrier recommandé concernant des préjudices liés aux coulées de boues de 2016. Ce dossier semblait clos avec des indemnités réalisées par l'assureur et le propriétaire, qui avait pourtant signé le procès verbal de constatations relatives aux causes et circonstances et à l'évaluation des dommages.

Nous défendons les intérêts de la commune, non responsable de ces coulées de boues qui ont été répertoriées sur un large territoire et qui avait, par ailleurs, entraîné la chute du mur du cimetière.

13. Point d'information : Recrutement Secrétaire de Mairie

Suite au départ de Amélie TUSHA, nous avons engagé un processus de recrutement et nous avons finalisé avec une secrétaire de mairie ayant, à la fois une belle expérience, et des études en gestion des collectivités territoriales. Après un temps de réflexion, elle n'a pas souhaité donner suite au poste.

Nous avons embauché via le Centre de Gestion 67, Clara MONZEL, jusqu'à fin septembre.

14. Point d'information : Informations EMS / Conférence des Maires

1) Point sur des projets ou dossiers stratégiques

- Débat d'orientation budgétaire

Intervenantes : Syamak AGHA BABAEI, Katell PARENT

- Schéma directeur des énergies

Intervenants : Marc HOFFSESS, Thierry WILLM

2) Sujets d'actualité et points divers

- Compteur communiquant Linky

Intervenants : Marc HOFFSESS, Thierry WILLM

15. Points divers

- Démission de Marie Balzer et remplacement à venir par Catherine FLEURY (en février).
- Présentation par GDS du compteur communicant (sans comparaison possible avec le linky), ce compteur n'envoie qu'une donnée par jour, à savoir la consommation sur 24 heures.
Proposition d'une présentation en point 0 avant le prochain conseil ...
- Miroir dans la rue des Cigognes, nous allons analyser la faisabilité si ce miroir est posé sur un terrain « communal », sachant que les services de l'Eurométropole de Strasbourg sont opposés.
- La circulation : Le CM-CIC Aménagement terminera les travaux de finition de voirie avant le mois de juin. Nous allons demander à l'Eurométropole de Strasbourg de finir leur étude sur ce quartier afin de se coordonner pour des travaux communs, création de places de parking, signalisations ...
- Rue de la paix : Devis en cours pour finalisation du sujet des Ordures Ménagères, et la possibilité de circuler pour un camion de collecte des ordures ménagères mais également un camion pompier.
- Rencontre avec M. JEUCH, la Paroisse Protestante et le Conservatoire des sites alsaciens sur le dossier de la colline à gauche de la prairie fleurie ainsi que notre volonté de préserver ce site naturel.
Des échanges se poursuivront afin de finaliser un partenariat entre propriétaire, Mairie et le Conservatoire des sites Alsaciens.

Pour extrait certifié conforme.
Hangenbieten, le 12 février 2021.
Le Maire,
Laurent ULRICH

